



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Après les écoles, place à la complétude institutionnelle!

Ottawa, le 2 novembre 2015– Conférenciers vedettes au congrès annuel de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones, messieurs Paul Dubé et Jean-Claude Mahé ont insisté sur l'importance de compléter le réseau d'éducation en français en contexte minoritaire pour s'assurer notamment que les jeunes puissent poursuivre leurs études postsecondaires en français partout au pays.

« Les enjeux ont changé depuis 25 ans. Nous avons les écoles de langue française, maintenant il faut poursuivre le développement en petite enfance, au niveau des admissions et de la gestion des infrastructures », a expliqué M. Dubé.

Près de 200 conseillers scolaires étaient réunis du 29 au 31 octobre à Saint-Jean, Terre-Neuve, dans le cadre du congrès annuel de la FNCSF qui visait également à souligner les 25 ans d'existence de l'organisme.

M. Mahé a souligné pour sa part les trois vecteurs essentiels pour consolider et développer le réseau d'éducation en langue française au pays : un financement adéquat ainsi qu'une bonne gouvernance et une saine gestion.

« Il n'y a pas de retour en arrière. Il faut travailler avec le politique, il faut avoir des plans de communication, il faut développer l'offre de service, il faut s'entendre sur quelques grands principes et les faire connaître », a précisé M. Mahé.

Par ailleurs, les congressistes ont rendu hommage aux représentants de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest qui se sont battus devant les tribunaux pour une plus grande autonomie de la commission scolaire en matière d'admission d'élèves.

La CSF des TNO estime que la directive ministérielle du gouvernement territorial restreint son droit de gestion d'accepter des demandes d'inscription venant de familles immigrantes, de familles de générations perdues (d'ancêtres francophones et métis) ou encore de citoyens anglophones qui veulent s'intégrer à la communauté francophone.

Les conseillers scolaires ont d'ailleurs signé une pétition à l'intention du ministère de l'Éducation des Territoires du Nord-Ouest dans laquelle ils indiquent clairement leur appui pour l'agrandissement des écoles à la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest et à la gestion des admissions des élèves.

Le conseiller scolaire à la CSF des TNO, Simon Cloutier, a indiqué que la CSF des TNO n'abandonnerait pas la bataille malgré le refus du plus haut tribunal au pays, la Cour suprême du Canada, d'entendre l'appel de la commission scolaire francophone. « On ne va pas lâcher, on va continuer! », a-t-il affirmé.

Gino LeBlanc, conseiller principal responsable des relations gouvernementales et de la planification stratégique au cabinet du recteur de l'Université de Moncton, a de son côté exhorté la FNCSF à saisir l'occasion, avec le nouveau gouvernement fédéral élu à Ottawa, de développer ensemble une nouvelle feuille de route afin de réengager les provinces et le fédéral pour qu'ils jouent un rôle avec davantage de leadership relativement à l'éducation en français en contexte minoritaire.



Paul Dubé et Jean-Claude Mahé, codemandeurs dans la cause Mahé qui a permis la création des conseils scolaires francophone en contexte minoritaire

(suite en page 2)

La réalisatrice du documentaire *Droit comme un F*, Anne-Marie Rocher, était également présente au congrès de la FNCSF. Elle a mentionné avoir l'intention de faire parvenir son documentaire qui porte sur six batailles judiciaires menées au Canada par des francophones en contexte minoritaire pour leurs droits scolaires aux juges de la Cour suprême du Canada pour les sensibiliser aux enjeux en éducation.

Lors de l'événement, les congressistes ont aussi élu une nouvelle présidence à la FNCSF soit Madame Melinda Chartrand. Éluë sans opposition, Madame Chartrand a souligné l'importance de maintenir l'esprit de collaboration et de coopération développé d'un océan à l'autre au sein du réseau des 28 conseils scolaires francophones.

Le président sortant, Robert Maddix, qui venait de terminer son 4^e mandat, a remercié les délégués pour la confiance qu'ils lui ont accordée. Il a dit être fier de constater que la Fédération continue de grandir et que le nombre des élèves de son réseau continue d'augmenter tout comme le nombre de ses écoles. Le réseau compte maintenant plus de 650 établissements scolaires qui desservent 160 000 élèves.



**Nouveau conseil d'administration de la FNCSF
(2015-2016)**

1^{re} rangée de gauche à droite : Luc Brisebois (Nunavut), Denis M. Chartrand (Ontario-ACEPO), Bernard Lesage (Manitoba), Melinda Chartrand (présidente), Mario Pelletier (Nouveau-Brunswick-FCENB), Roger Paul (directeur général), Marc-André Ouellette (Colombie-Britannique)
2^e rangée : Jean Lemay (Ontario-AFOCSC), Jean-Sébastien Blais (Yukon), Kevin Bell (Alberta), Ali Chaisson (Terre-Neuve-Labrador), Nadine Penney (Saskatchewan), Émile Gallant (Île-du-Prince-Édouard), Léonard LeFort (Nouvelle-Écosse), Simon Cloutier (Territoires du Nord-Ouest)

Rappelons que la Fédération nationale des conseils scolaires francophones est un organisme sans but lucratif qui représente, au plan canadien, 28 conseils et commissions scolaires francophones et acadiens partout au Canada. Ces conseils et commissions scolaires offrent des services éducatifs en français à 160 000 élèves rassemblés dans plus de 650 établissements scolaires. La FNCSF a pour mission de veiller, en collaboration avec ses partenaires, aux intérêts de son réseau de membres autonomes et des communautés francophones et acadiennes en situation minoritaire afin que tous contribuent à la vitalité et à la pérennité des écoles de langue française au Canada.

Renseignements : Valérie Morand , gestionnaire des communications FNCSF/RNDGE

Tél. : (613) 744-3443 cell. (613) 327-2308 Courriel : vmorand.fncsf@bellnet.ca